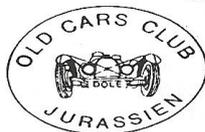


RÉTRO 39



5 ANS DÉJÀ !

Février 1988 est la date de naissance officielle de notre Club et cela mérite quelques explications.

Notre club a connu, en effet, dans le cours du temps un certain nombre de vicissitudes et de changements qu'il vous intéressera de connaître, du moins le pensons-nous.

Et fussiez-vous pousser des cris d'horreur, vous apprendrez (non sans frémir rétrospectivement) que sa vocation première n'était pas de préserver nos chères vieilles voitures, mais de les détruire !

Copiant en cela une idée "very horrific" venue des USA, les premiers membres de notre club s'étaient mis en devoir de fracasser de vieilles voitures en les faisant participer à des courses sans merci copiées de l'antique et qui étaient et sont encore connues sous le nom de courses de STOCK CARS.

On a-t-on peuplé des cimetières de voitures avec des autos qui, aujourd'hui, feraient la joie de leurs propriétaires et l'envie des autres !

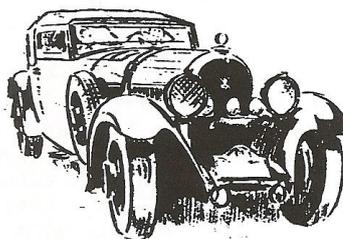
Bref, primitivement, notre club s'appelait "Le stock cars club jurassien", et les années passant la furie de détruire s'est transformée en souci de préserver et voilà pourquoi il était impératif de changer de nom après avoir changé de mentalité.

Pourtant, durant plusieurs saisons nous avons continué sous le vocable ancien et ceux qui ont conservé leurs plaques de rallye de 1986 et 1987 pourront y lire encore le vieux nom de notre club préféré

Pour rester dans une consonance à peu près identique nous avons transformé le terme STOCK CARS (voitures de stock ou de réserve) en OLD CARS (Voitures anciennes)

Ce que nous fêtons aujourd'hui, ce n'est pas la naissance du club mais sa nouvelle appellation.

Personne ne s'en plaindra et si certains veulent absolument démolir de la voiture, ils n'ont qu'à prendre de la japonaise ce qui ne pourra que faire le plus grand plaisir à Mr Calvet.



Notre club a tenu son Assemblée générale ordinaire (et statutaire) le Vendredi 5 Février et comme de coutume les principaux responsables ont soumis aux membres présents le compte rendu de leurs activités respectives et ont obtenu quitus comme ils l'espéraient.

Notre trésorier ayant souhaité laisser le poste à un adhérent plus jeune, notre ami Denis MERCIER a accepté de se dévouer et a reçu l'approbation unanime de l'assemblée.

Il sera, sans aucun doute, l'homme de la situation et tous nos voeux l'accompagnent.

VIE DU CLUB

UN SACRÉ PARC DE VOITURES

Lors de la réunion de Février, nous avons demandé aux membres du club alors présents l'état de leur parc de voitures anciennes, et de motos également. - Nous sommes arrivés à un total déjà assez impressionnant compte tenu du nombre d'adhérents absents soit :

62 voitures et camions
22 motos et cyclomoteurs

La plus grande partie des marques européennes connues sont répertoriées et leur énumération serait fastidieuse.

On peut néanmoins nommer quelques noms bien connus certes mais moins fréquents tels que Triumph, Matra, Laffly, NSU, Mathis, Alpine, Hotchkiss, Chenard et Walker, Gordini, Austin, Volvo et dans les motos Koehler-Escoffier, Automoto, Gillet Herstal, Monnet-Goyon etc....

Nous faisons appel aux adhérents qui ne nous ont pas encore fait connaître leur écurie de bien vouloir le faire, soit en adressant un petit mot à RETRO 39, soit à l'un ou l'autre des responsables du club : nous les en remercions d'avance.

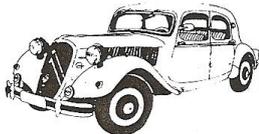
A notre connaissance, le champion toutes catégories est Eric BONGAIN qui dispose pour son usage personnel de 5 voitures et 9 motos : Pour être tout à fait honnête il faut quand même bien dire que toutes ne sont pas, comme ont dit "Face route" et qu'il y a encore bien du travail à faire avant que tout soit en état de rouler.

Comme à tous ceux qui ont entrepris de la restauration nous ne pouvons que leur dire.....

BON COURAGE !

VERIFIEZ VOS FREINS

DANS LA LUTTE SANS MERCI ENTRE LES PLATANES ET LES VOITURES, LES PLATANES ONT TOUJOURS LE DERNIER MOT



CALENDRIER

16 MAI Sortie inter Clubs Bourgogne avec la participation des clubs adhérent à la Fédération B.F.C.

31 MAI Rallye Besançon

26 et 27 JUIN Grand rallye annuel OCCJ

Comme les années précédentes, vous serez informés individuellement par courrier du déroulement de cette manifestation, mais n'oubliez pas de la noter dès à présent.

Attention : nous serons obligés de limiter le nombre de participants pour des raisons impérieuses d'intendance.

5 Septembre Participation au défilé des fêtes de la vigne à Dijon

et bien entendu, le Liège-Rome-Liège dans la seconde quinzaine de Septembre.

AVIS : Notre club avait été sollicité pour participer le 1er Mai à la fête du Muguet à Choye, en haute Saône et plusieurs de nos adhérents avaient donné leur accord : Cette manifestation a été malheureusement annulée par ses organisateurs.



....ou les mystères de CHAMBORD

PETIT RAPPEL.....

RETRO 39 n'a nullement la prétention de se comparer à la presse spécialisée dans la voiture ancienne et n'y puise pas ses informations qui ne pourraient faire que double emploi.

Il n'est qu'un modeste bulletin de liaison pour les adhérents et les amis de l'OCCJ. Il ne paraît que lorsque c'est nécessaire. Mais il sera toujours heureux de publier les informations que vous voudrez bien lui transmettre.

Réflexions

Des clubs de voitures plus ou moins anciennes, il y en a de tous les genres comme vous ne l'ignorez pas.

En voici quelques uns, parfaitement imaginaires, où nous avons d'ailleurs outrageusement forcé le trait (Avons-nous tellement exagéré ? c'est à vous de le dire).

Voici quelques exemples :

RIVIERA SNOB CLUB

- Qu'est-ce que vous avez comme belles voitures ! Ca doit valoir des fortunes tout ça. Vous les sortez souvent ?

- Vous voulez rire, pour qu'on nous les égratigne ?

NATIONAL CLUB COUGUAR

- Alors, comme ça, vous n'avez que des Couguar dans votre club ?

- Eh oui, mon ami, et vous qu'avez-vous comme véhicule

- Une Citroën

- POUAH ! et vous, Monsieur ?

- Une Peugeot

- BEURK !

FORMALIST'CLUB DE L'OUEST

- Bonjour Monsieur, parlez-moi de votre club

- Nous faisons des réunions, des ordinaires et des plénières, nous avons des assemblées générales ordinaires et des extraordinaires, nous avons des commissions avec des présidents et des assesseurs, nous sommes en train de nommer des commissaires aux comptes, nous faisons entrer les cotisations (500 Fr par an par adhérent) et puis nous achetons des Sicavs monétaires qui nous rapportent 9,25 l'an, nous organisons des repas sur lesquels nous faisons "la culbute", nous vendons des Pin's, des affiches, des casquettes, des cacahuètes, des fanions, des boissons etc... sur lesquelles nous faisons 100 % de bénéf....

- Tout celà est fort bien, mais des sorties vous en faites ?

- Des quoi ?

AUTORITAIR'FAN CLUB

Il y a un Président, un Secrétaire et un Trésorier comme prévu par les statuts, mais ce trio fait tout, se mêle de tout, décide sans tenir compte d'aucun avis, refuse de déléguer quoi que ce soit....

et se plaint que ce sont toujours les mêmes qui font tout le boulot.

et enfin, pour la bonne bouche

le BAZAR AUTO CLUB

Personne ne commande, tout le monde s'en fout, on est incapable d'organiser la moindre sortie et si par extraordinaire on participe à une balade, on perd la moitié des gars en route et arrivés au restaurant où l'on devait manger, c'est le jour de fermeture.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, la première pompe à essence se trouve à 30 kms, et tout le monde est à sec.

.....

Pourquoi cette calamiteuse énumération pourriez-vous vous demander ? Simplement pour vous dire que, si à l'Old Cars Club Jurasien tout n'est pas parfait, chacun fait de son mieux à tous les niveaux et que chacun peut s'exprimer comme il l'entend

Et il y a un bon moyen pour vous de faire connaître votre point de vue en utilisant les colonnes de notre modeste bulletin.

Celà ne dépend que de vous.

CONTRÔLE TECHNIQUE

● Automobiles concernées : à partir de 1983, les voitures mises en circulation avant le 1^{er} janvier 1987, munies d'une carte grise normale, et les voitures de plus de cinq ans lorsqu'elles changent de propriétaire.

● Où se présenter : dans n'importe quel centre faisant partie d'un réseau agréé pour réaliser ces contrôles, au choix du propriétaire de la voiture.

● Date à laquelle se présenter : au plus tard à la date anniversaire de la date de première mise en circulation, figurant sur la carte grise. En cas de mention "Inconnue", c'est la date de délivrance de la carte grise qui est prise en compte.

● Voitures en cours de restauration : si une voiture ne circule pas sur la voie publique, elle n'a pas obligation de se présenter au contrôle. A la fin de la restauration et si l'on a dépassé la date de présentation au contrôle, il sera prudent d'emmener la voiture sur plateau pour éviter tout problème avec les autorités.



PERMIS à POINTS

Voilà un mal qui répand la terreur !

Le permis à points a été modifié depuis le 1er Décembre 1992.

Le capital de chaque automobiliste passe de 6 à 12 points.- L'échelle des excès de vitesse est remaniée.- Le maintien des feux de brouillard éblouissant les autres automobilistes en cours de croisement n'entraîne plus de retrait de points.

Nous laisserons de côté les infractions graves qui coutent de 4 à 6 points car nous supposons que vous n'aurez pas l'inconscience de vous mettre dans des cas pareils et nous nous bornerons à des infractions moins graves.

Voici donc le barème :

1 POINT

- Chevauchement d'une ligne continue par une partie de la voiture
- Dépassement de moins de 20 Km/h de la vitesse maximale autorisée
- Maintien des feux de route gênant les autres conducteurs

2 POINTS

- Circulation ou stationnement sur le terre-plein central des autoroutes
- Dépassement entre 20 et 30 Km/h de la vitesse autorisée
- Accélération de l'allure par le conducteur d'un véhicule sur le point d'être dépassé

3 POINTS (là, ça se gâte !)

- Circulation sur bande d'arrêt d'urgence
- Circulation sans motif sur la partie gauche de la chaussée
- Dépassement entre 30 et 40 Km/h de la vitesse autorisée
- Dépassement dangereux
- Stationnement sans éclairage ni signalisation sur la chaussée, la nuit et par temps de brouillard dans un lieu dépourvu d'éclairage public
- Changement important de direction sans avoir averti à temps et sans s'être assuré que la manoeuvre est sans danger
- Franchissement d'une ligne continue
- Arrêt ou stationnement dangereux

A vous de jouer maintenant.

N'oubliez pas non plus que non seulement vous pouvez perdre des points mais que de plus vous serez passibles d'amendes plus ou moins importantes et d'ennuis sans fin.

Pour éviter tout cela il n'y a qu'une façon de conduire : la bonne !

INFO DU CLUB

CARTE GRISE DE COLLECTION

Nous ne pouvons que vous conseiller de rouler, autant que possible, avec une carte grise normale d'autant que la législation concernant les cartes dites "de collection" risque de changer dans le futur.

Le club est à votre disposition pour vous donner de vive voix tous les renseignements nécessaires (trop longs à expliquer dans notre bulletin)

Notez toutefois dès à présent que pour des véhicules étrangers n'ayant jamais été diffusés en France (certains modèles de grandes marques ou des marques non importées) vous n'aurez aucune chance de jamais ne pouvoir obtenir de carte grise.- Renseignez-vous donc avant tout achat d'une voiture "suspecte", vous en seriez pour vos frais.

PETITES ANNONCES DANS LE BULLETIN

Elles sont gratuites mais la parution du bulletin est quelque fois tardive : ne soyez alors pas trop pressés.

REUNIONS DU CLUB

Les premiers Vendredis de chaque mois à 20 h 30 à l' HOTEL DU VOYAGEUR près de la gare SNCF de Dole

Pas de réunion pendant la période des grandes vacances.- Vous renseigner au secrétaire Tél 84.72.69.80 ou 84.79.05.07

RETRO 39

Rédaction chez André CAILLERET
39290 POINTRE

Tél : 84.70.25.25

REPRO-LASER
6, rue de Besançon
39101 Dole Cedex
☎ 84 82 43 15

Germond